

# Mutations

QUOTIDIEN

Edité par la South Media Corporation | Siège : rue de l'aéroport - BP 12348, Yaoundé | Tél.: (237) 222 30 66 80 / 222 30 71 45/ Fax: 222 30 66 75 - Desk Douala : Rue Bebey Elamé, Tél : 699 50 46 59 - Bur.Bafoussam: Face pharmacie Madelon, Tel: 694 94 27 33 | <http://www.quotidienmutations.cm>

## SITUATION POLITIQUE ET SÉCURITAIRE

# Ballet de « sorciers blancs »



- La crise anglophone et l'affaire Mrc au cœur du séjour au Cameroun du sous-secrétaire d'Etat américain chargé des affaires africaines, Tibor Nagy, et du célèbre avocat Eric Dupont Moretti ;
- Entre déclarations controversées et réactions indignées, le contexte de ces visites est houleux. **Pages 8 & 9**

Page | Rebelote

5 | **Le marché Congo à nouveau en feu**

Page | Marchés de la Can à Garoua

15 | **Désaccord entre Bello Bouba et Ngoh Ngoh**

**15 millions de F<sub>cfa</sub>**  
à gagner au BANKO mardi 19 mars



**AVIS D'APPEL D'OFFRES/COUVERT AU PUBLIC  
DE LA COOPERATION ALLEMANDE (GIZ) au Cameroun**

La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) lance un Avis d'Appel d'offres pour la sélection d'une agence de voyages pour la vente des billets d'avion.

**Objet :** Souscription annuelle une police d'Assurance Maladie pour le personnel national  
Acquisition du dossier : Bureau Régional de la GIZ

L'offre doit être déposée sous pli fermé dans une grande enveloppe avec la mention :

Dossier de l'avis d'appel d'offre ouvert  
N° Projet : 89.9239.7-001.09  
N° Coeff : 83318019  
Date de soumission : 19 avril 2019 à 15 heures

A déposer à l'adresse suivante :

Coopération Allemande au développement  
Bureau Régional à Yaoundé  
Rue 1.820, Quarter Bastos  
BP : 7214 Yaoundé, Cameroun  
Tel : +237222 209 440 / 222 212 357 / 220 214 814  
E-mail : cameroun-awcoorawnt@giz.de

La grande enveloppe renseignant l'identité du soumissionnaire doit contenir un dossier complet.

A l'intérieur du pli il faudra mettre trois enveloppes séparées contenant :

1. Offre administrative en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies et devant contenir les pièces suivantes : Lettre de soumission sans aucune information financière, Présentation de l'entreprise, Plan de localisation, Agreement du MINEPT et attestation CIMA, Attestation de domiciliation bancaire datant de moins de 03 mois, Carte de contribuable certifiée, Attestation de non redressement certifiée, Attestation de non faillite datant de moins de 03 mois certifiée, Attestation de Soumission à la CNPT (PFI) et Attestation de garantie financière et responsabilité civile professionnelle.
2. Offre Technico-financière qui devra renseigner sur les modalités d'intervention en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies.

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté et/ou retiré tous les jours ouvrables pendant les horaires de service (08h-13h et 14h-16h) à l'adresse ci-dessus à compter du 18.03.2019.

Le soumissionnaire restera engagé par son offre pendant un délai de trois (03) mois à compter à partir de la date limite de soumission.

Il est rappelé à tous les intéressés que la participation au présent avis d'appel d'offres ne crée aucune obligation directe entre la GIZ et d'éventuels soumissionnaires.

Yaoundé le 14/03/2019.



Reste informé(e) en temps réel  
avec l'application mobile Mutations



Télécharge MUTATIONS sur



Téléchargement Gratuit





# Informers, révéler et raconter, expliquer et s'engager






« L'équilibre et l'impartialité que nous revendiquons s'opposent à une tiède neutralité »

Protais Ayangma, fondateur

Contacts

- ▶ 679 19 30 28
- ▶ 698 24 99 29
- ▶ 691 54 55 38
- ▶ 699 50 46 70



# Le Cameroun en partage

 Par Georges Alain Boyomo

**S**ardinards et tontinards. Ces deux mots ont fait une entrée fracassante dans le vocabulaire du débat public au Cameroun depuis la veille de l'élection présidentielle de 2018. Au commencement, ils semblaient établir la ligne de rupture entre les partisans de la majorité au pouvoir – du statu quo - et ceux d'un parti politique de l'opposition, porteur d'un nouvel élan. Jusqu'alors, ces néologismes ne heurtaient personne, ou presque, parce qu'ils participaient de la gouaille qui alimente quelquefois les échanges sur les réseaux sociaux.

Mais, par un extraordinaire glissement, les termes sardinards et tontinards sont devenus la grammaire du vivre-ensemble dans notre pays. En effet, des considérations d'ordre ethnique ont été greffées à ces expressions, jadis agréables à l'oreille, achevant d'en faire des cocktails Molotov. L'affaire a même pris une tournure guerrière, du moins d'affrontements à visage découvert, avec la création de la Brigade anti-sardinards (Bas) et de la Brigade anti-tontinards (Bat). Les armes sont brandies et les tirs vont dans tous les sens. Il ne reste plus qu'à compter les victimes actives ou collatérales dans les deux camps, sous le feu nourri des « brigadiers » et aspirants.

Des victimes de la haine et de l'intolérance, elles sont tellement nombreuses qu'on ne les compte plus sur les réseaux sociaux, espace que chaque belligérant ou faction veut régenter, selon son positionnement. Du virtuel au réel, il n'y a qu'un pas tel que si rien n'est fait, le Cameroun pourrait bien connaître des déchirements intercommunautaires à la moindre étincelle socio-politique.

La situation est critique au point où il nous semble important de rappeler à tous les Camerounais cette assertion d'Antoine de Saint Exupéry : « si

tu diffères de moi, mon frère, loin de me léser, tu m'enrichis ». Accepter la différence, accepter la contradiction, se tolérer les uns les autres pour mieux coexister, tels sont les phares qui doivent éclairer le chemin de la préservation de la paix et la cohésion nationale au Cameroun.

Dans cette quête de sauvegarde de la stabilité du pays, le gouvernement, les leaders politiques et, plus globalement, d'opinion, ont chacun un rôle important à jouer. Manipuler ou instrumentaliser les ethnies dans une mosaïque comme le Cameroun, c'est assurément jouer avec le feu. Un feu qui n'épargnera personne s'il vient à être allumé. Quel que soit notre bord politique, ethnique, religieux ou culturel, personne ne sortira indemne d'une déflagration tribale au Cameroun.

Nombreux parmi nous se plaisent à commenter, souvent avec une délectation non feinte, les crises qui secouent d'autres pays. C'était le cas lorsque le Rwanda, la Côte d'Ivoire ou le Burkina-Faso ont été secoués par des convulsions socio-politiques. Disons-nous que les choses qui arrivent aux autres peuvent également nous arriver et faisons tout ce qui est dans la mesure du possible pour nous en prémunir.

« Je ne suis ni sardinard, ni tontinard. Je suis Camerounais ». Déjà entendue ici et là, cette phrase ne doit pas être une simple incantation ou déclaration du bout des lèvres. Elle doit être une ligne de conduite, dans nos faits et gestes, au quotidien.

En règle générale, les cycles électoraux sont des moments propices à l'exacerbation du repli identitaire. Les législatives et municipales pointant à l'horizon, il n'est pas exclu que la bête immonde du tribalisme gagne en agressivité et en nuisance. Avec de lourdes conséquences sur le climat social. Aux citoyens de faire preuve de lucidité et de maturité, car nous avons le Cameroun en partage.

## Mutations

Edité par la South Media Corporation. Récepissé N° 00020/RDDJ/J/BASC

### Président du conseil d'administration

Protais Ayangma

### Directeur de publication a.i

Georges Alain Boyomo

### Administration, finances et ressources humaines

Marie Sidonie Boulounou

### Audit et contentieux

Adrien Bassang'na Bomba

### Rédacteur en chef

Georges Alain Boyomo

### Rédacteurs en chef adjoints a.i

Lucien Bodo (Actualité)

Michel Ferdinand (Magazines)

### Responsable Digital

Pascal Dibamou

### Chroniqueurs

Dubois Onana

Richard Makon

Jean-Claude Awono

Jean-Pierre Nyemeg

### Caricaturiste

Robert Pougoué

### RUBRIQUES

#### Politique

Jean De Dieu Bidias

#### Société

Paulette Ndong

#### Economie

Lucien Bodo

#### Education

Josiane Afom

#### Tech & Web

Marguerite Papan

#### Culture

Marthe Ndiang

#### Sports

Dimitri Mebenga

#### Santé/Environnement

Adrienne Engono Moussang

#### Rédaction

Wamba Sop, Ibin Hassan, Désiré

Domo, Vanessa Bassale, Jean-Christophe Ongagna, Mélanie Ambombo, Rosine Ntolo, Arnaud Kuipo, Renaud Inang, Claude Olivier Banaken, Guy Martial Tchinda, Florentin Ndatewouo, Jenner Onana, Perrine Masso, Cyril Marcel Essissima

### DESK LITTORAL ET SUD-OUEST

**Chef :** Michel Ferdinand

**Adjoint :** Blaise Djouokep

### CORRESPONDANTS

**Grand Nord :** Jacques Kaldaoussa

**Ouest/Nord-Ouest :** Robert Nkake

**Est :** Sebastian Chi Elvido

**Sud :** Guy-Roger Mvondo

### Edition/Infographie

Samuel Tcheudjo

Valentin Essimi Tsanga

### Service Commercial et Marketing

**Chef :** Michael Brobst

**Responsable Yaoundé :** Augustine Nokam

### Chargés de clientèle

Pulcherie Nsia, Philiace Tamko

Lionel Akono, Grâce Olinga

### Service de la comptabilité

Jacques Barnabé Nthep

Albert Mbende

### Service Production

Joël Anong

Dieudonné Bitang

### Service Distribution

Etienne Temfack

Hervé Ngomenda

### Impression

Les nouvelles idées

Téléphone : (237) 222 306 680 / 222 306 675/ 698 24 99 29

Site web : <http://www.quotidienmutations.cm>

Siège Yaoundé : Face CAMI TOYOTA - Mvog-Mbi

Douala : Rue Bebey Elame - Akwa

## Caric

NIAT ET CAVAYE RECONDUITS.



## Violences policières

# La police au banc des accusés

La Journée internationale de lutte contre les bavures dans ce corps n'est pas célébrée au Cameroun en dépit des écarts y observés.



Par Blaise Djoukepe

L'image a fait le tour des réseaux sociaux. Celle d'un jeune homme interpellé par un policier à Douala, au cours de la «marche blanche» initiée par le Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc). Arme au point, le policier lui dit «*tu voulais marcher, alors, tu vas maintenant marcher*», avant d'ouvrir le feu sur la jambe du jeune homme qui marchait juste devant lui, sans aucune arme en mains. Des actes de violences commis par les éléments des forces de maintien de l'ordre (Fmo) sur les populations civiles sont légion à travers l'étendue du territoire national. Des actes qui ont souvent conduit à des sanctions contre ces éléments de la police, pouvant aller jusqu'à leur suspension. Comme le cas de 13 policiers, suspendus en l'espace d'un mois pour des motifs tels que racket, arnaque... La mesure prise par Emmanuel Edou, alors délégué général à la sûreté nationale (Dgsn) visait à assainir ce corps de métier. Un peu plus tôt en mai 2015, deux policiers ont été placés

sous mandat de détention provisoire à la prison centrale de Kondengui à Yaoundé pour escroquerie et association de malfaiteurs. Des actes d'abus contre les populations civiles dans les quartiers, dans les rues et dans les lieux de détention et de garde à vue sont également légion au quotidien. Des violences et abus, sur la base desquels, l'Organisation non gouvernementale Transparency international a plusieurs fois classé la police comme l'institution la plus corrompue du Cameroun. Pourtant la Journée internationale de lutte contre les violences policières qui se célèbre les 15 mars de chaque année passe inaperçue au Cameroun.

### Aveux

Une journée qui n'est également pas connue de certains policiers. «*C'est vrai que comme tous les corps de métier, des éléments de notre unité posent parfois des faits qui ne cadrent pas avec la formation reçue. On aurait pu saisir l'occasion de cette journée pour sensibiliser le personnel de la*

## Cambriolage

Dans la nuit de samedi à dimanche dernier, des individus encore non identifiés ont fait irruption au Collège François Xavier Vogt. Pendant qu'une grande pluie s'abattait sur Yaoundé, ils en ont profité pour cambrioler les bureaux de certains administratifs. Selon une source de l'établissement, les malfaiteurs ont emporté des ordinateurs portables et une importante somme d'argent. Pour effectuer leurs forfaits, les malfaiteurs, lourdement armés, apprenant-on, ont d'abord solidement ligoté les vigiles de l'établissement.

sûreté nationale», confie sous anonymat un officier de police. Un autre policier poursuit. «*On use souvent de violence pour obtenir des aveux de certaines personnes qui ne veulent pas avouer leurs actes criminels. Mais, on n'en arrive là après avoir épuisé tous les recours possibles*».

Des bavures policières qui sont régulièrement dénoncées par les organisations de défense des droits de l'Homme. Le Réseau de défenseurs des droits humains en Afrique centrale (Rhedac) que dirige Maximilienne Ngo Mbe a régulièrement fait des communiqués et des sorties médiatiques condamnant des actes de torture et de pillage dans l'Extrême-Nord du Cameroun. Et même plus récemment lorsque des bavures policières ont été faites sur des militants du Mrc.

## Bilou Ayissi

# La police des polices ne joue pas son rôle

Commissaire à la retraite, il dénonce le non respect des consignes par les Fmo et plaide pour une bonne formation des citoyens sur leurs droits et devoirs.



Par Blaise Djoukepe

### Quand est-ce qu'on peut parler de violence policière ?

Etant donné que l'Etat a le monopole de la violence, il faut définir ce qu'est la violence policière, savoir si elle est faite en respect des ordres reçus de leur hiérarchie ou si c'est simplement une bavure. Parler de violence policière veut dire que la police agit n'importe comment ; c'est lorsqu'il y a une réaction disproportionnée. Les policiers ont reçu une formation. Donc, ils savent qu'à tel niveau de manifestation, on doit utiliser tel moyen. Il y a une violence policière lorsque les policiers dépassent les instructions qui ont été données ou lorsque leur réaction est disproportionnée par rapport aux attaques.

### Est-ce donc dans ce cas qu'on peut parler d'abus ?

Effectivement. Lorsque la police outre-passe les instructions données ou lorsqu'elle sort du cadre de la protection des hommes et des biens, qui est son rôle. Là, on parle de violence policière. Mais, si la police reste dans le cadre de la protection des hommes et des biens, il est difficile de parler de violence policière.

**Des sanctions ont déjà été prises par différents Dgsn à l'encontre des policiers dans le cadre de ces violences. Pensez-vous que ces mesures soient efficaces pour lutter contre ces bavures policières ?**

Le véritable problème se situe ailleurs. Pensez-vous que le



policier soit une machine ? Nous pouvons admettre qu'il y a une violence policière lorsqu'on tabasse quelqu'un qui n'a rien fait du tout. Et pour punir ces policiers, il faut faire des enquêtes et c'est le rôle de la police des polices. Et cette dernière veille sur les textes, sur la loi. En principe, la police

n'obéit qu'aux lois. Mais, est-ce que dans nos pays, la police des polices est-elle libre d'appliquer les lois et textes en vigueur ? C'est là le vrai problème. La police des polices n'a pas les mains libres, comme la justice ne les a pas également. Rien ne peut être correct dès lors que les trois pouvoirs ne sont pas indépendants. La violence policière est également due au fait qu'un policier se croit supérieur à tous et ce qu'il dit est une parole d'évangile. Il faut que les citoyens soient formés afin que chacun sache ce qu'il doit et ne doit pas faire.

### Que faire donc pour que ces violences reculent au maximum, à défaut de simplement disparaître au sein de la police ?

Il faut commencer par mieux former la police, que la police des polices joue son rôle en toute liberté ; que les partis politiques forment leurs militants, parce que tout ce qui les intéresse, ce sont les échéances électorales. Qu'ils forment des citoyens camerounais et cela va changer. Tenez par exemple. J'ai déjà eu à trouver de chauffeurs taxis à qui des policiers exigent de l'argent. Je me retire avec le chauffeur taxi et lui dit de ne pas donner cet argent. Il me répond en disant que s'il ne donne pas, il va perdre sa journée. Je lui dis alors de donner et ne plus se plaindre. C'est cela la réalité au Cameroun. Il faut savoir dire non à ces abus.



## Marché Congo

# Encore un incendie ce week-end

Près de 75 boutiques sont parties en fumée, trois semaines après le précédent feu qui avait rasé environ 200 commerces.

 Par Blaise Djoukepe

Un nouvel incendie s'est déclaré au marché Congo de Douala. Les flammes qui ont consumées les boutiques du rayon textile dans la nuit de vendredi, aux environs de 19h30 ont rasé les commerces épargnés par le précédent incendie du 24 février dernier. D'après le président des commerçants dudit marché, le feu a repris là où le précédent s'était arrêté. « Il a brûlé sur une cinquantaine de mètres près de 75 magasins », explique-t-il. Sur les causes de l'incendie, plusieurs raisons s'affrontent. « Les causes de cet incendie sont à 90% l'énergie électrique. Avant l'incendie de février, nous avons passé trois jours sans énergie électrique. Et lorsque l'électricité est revenue, la tension était surement forte, il y a eu masse et cela a créé un autre incendie. Pour celui de vendredi dernier, nous avons passé la nuit de jeudi sans énergie électrique. En journée, c'est revenu et reparti. Et lorsque ça revient pour la troisième fois, c'est l'incendie », explique le chef de 3e degré de Newbell Makéa Sa Majesté Aboubakar.

A côté de cette thèse, plusieurs autres commerçants avancent la piste d'un incendie criminel. Ils disent ne pas comprendre pourquoi l'incendie de vendredi dernier a repris exactement là où le précédent s'était arrêté. Afin de s'enquérir du drame que vivent ces commerçants depuis moins de trois semaines, le Premier ministre Joseph Dion Ngute a effectué une visite sur le site sinistré hier. Surplace, la

maquette et le plan de construction du nouveau marché lui seront présentés, en présence de l'entreprise retenue pour les travaux.

Cependant, d'après le gouverneur de la région du Littoral, Samuel Dieudonné Ivaha Diboua, un site de recasement des commerçants sinistrés de ces deux incendies a déjà été trouvé. « Avant ce second incendie, les dispositions avaient déjà été prises avec le délégué du gouvernement auprès de la Cud pour que ce site soit mis en service pour des travaux. L'ordre de service a été signé. Nous voulons trouver une solution durable. Un emplacement provisoire du côté de Tsf a été trouvé en attendant que cet endroit soit construit pour recaser ces commerçants », note le gouverneur sur le site du sinistre vendredi. Il poursuit en indiquant que « tout peut



Le site du sinistre.

arriver par les courts circuits avec l'énergie électrique qui va et vient ». Les commerçants dont certains ont perdu plusieurs boutiques dans ces incendies ne savent plus à quel Saint se vouer. Ils souhaitent juste que des mesures définitives soient prises pour mettre fin à ces incendies.

## Kribi

# 30 ha de cacaoyère consumés

Le verger de Jean Célestin Watat a été brûlé suite à un feu de brousse accidentel causé par son voisin de campagne.

 Par Lazare Kingue

Triste fin de semaine pour l'opérateur économique et entrepreneur agropastoral Jean Célestin Watat. La moitié de son verger cacaoyer, d'une superficie de 30 hectares, situé en campagne dans la localité de Bebambwe (à 23 km du centre urbain de Kribi) a été consumée par un feu de brousse dans l'après-midi de vendredi dernier. L'auteur de cet incident tragique est un certain Dominique, employé d'une plantation voisine à celle consumée, et appartenant à un huissier de justice en service à Kribi, qui aurait donné l'ordre à son ouvrier, de brûler de l'herbe



Le site du sinistre.

sèche amoncelée dans son champ. « L'incident survient l'après-midi du 14 mars. Par la force du vent, une étincelle s'est retrouvée dans le champ de sieur Watat, ce qui a déclenché le brasier. Au départ nous avons essayé de circonscire les flammes. Mais pendant qu'on le faisait, le vent a de nouveau emporté d'autres étincelles qui ont conduit le feu

un peu partout dans la plantation » raconte le responsable en charge de l'entretien et du suivi du verger, le technicien supérieur d'agriculture Paul Alain Ewambi.

Pris de panique, Dominique, l'auteur du drame, fait appel à sa patronne qui se rend aussitôt sur les lieux et met son véhicule à contribution pour le transport de l'eau afin

## Villa à Bonapriso

# Le démenti d'Eloundou Essomba

Suite à des allégations circulant sur les réseaux sociaux, lesquelles font état de ce que le ministre de l'Eau et de l'Energie, Gaston Eloundou Essomba, a acquis une villa d'un montant de 2 milliards Fcfa au quartier Bonapriso, à Douala, alors qu'il assumait les fonctions de directeur général de la Société camerounaise de dépôts pétroliers (Scdp), l'entourage du ministre affirme qu'il n'en est rien du tout. La Scdp, explique-t-il, avait entrepris d'acheter cette maison, qu'elle louait, mais la transaction n'est pas allée à son terme à cause d'un désaccord entre les deux parties sur le coût. La Scdp proposait 500 millions Fcfa contre 800 millions pour le propriétaire. L'édifice aurait été acquis par une autre personne, aux dernières nouvelles.

d'éteindre le feu. Mais cet exercice sera presque vain car au bout de quelques heures, près d'une quinzaine d'hectares s'en vont en fumée.

Le verger incendié était constitué de jeunes pieds de cacaoyers en début de production, de bananiers-plantains, et d'une variété d'arbres fruitiers. Une perte évaluée à plus de 250 millions fca, qui survient juste deux mois après la visite du site par le Haut commissaire du Canada au Cameroun, Nathalie O'Nel. De quoi pousser le propriétaire au bord du désespoir. « C'est de l'amertume. C'est difficile pour moi de comprendre que huit ans de travail et un investissement de plusieurs centaines de millions vont ainsi en fumée » réagit, l'air abattu, le Pdg du complexe Sud Agropastoral.

## Examens arabes au Cameroun

# Un centre d'examen à Kribi

Le Complexe islamique de la ville qui est le 32ème du genre vient d'obtenir son agrément de la mission diplomatique égyptienne pour l'Islam au Cameroun.



Par Lazare Kingue

Le chef de la mission diplomatique égyptienne pour l'Islam au Cameroun, Saïd Mougâzie Ahmad, et le président national du Conseil interreligieux pour la restauration de la morale publique (Cirremp), Ousman Biangoro, par ailleurs directeur national des sous-centres d'examens arabes au Cameroun ; ont effectué une visite à Kribi le 11 mars dernier, dans la région du Sud. Une descente sur le terrain dont l'objectif était d'ériger le complexe islamique de Kribi, qui loge une école coranique, en sous-centre d'examens arabes. « Nous sommes ici, à l'invitation de l'imam du complexe, le Cheikh Yaya, qui nous a posé une doléance : celle de transformer ce lieu, en sous-centre d'examens arabes », informe le président du Cirremp, Ousman Biangoro, qui ajoute par ailleurs : « Nous avons inspecté les lieux et nous nous sommes rendu compte qu'en effet, l'école coranique d'ici a déjà beaucoup d'élèves aptes à se présenter au Certificat d'études primaires (Cep, Ndlr). Nous lui accordons ainsi, le sous-centre et autorisons que les examens du Cep, Brevet d'études du premier cycle (Bepc, Ndlr) et du baccalauréat arabe, soient composés ici dès cette



Le chef de la mission diplomatique égyptienne pour l'Islam au Cameroun et le président national Cirremp, sur le terrain.

année 2019 » promet-il.

L'imam central de Kribi, cheikh Ibrahim Oumarou et l'imam de la mosquée Bamoun, Cheikh Yo Zachari qui ont pris part à cette brève cérémonie ; se sont réjouis de ce que les jeunes du département de l'Océan, musulmans ou non, dé-

sireux d'étudier l'arabe pourront le faire au complexe islamique et ne plus se déplacer au moment de la composition. De même, la synergie créée par Cheikh Yaya en regroupant tous les imams de la ville, contribue à consolider la paix et la cohésion sociale au sein de la communauté musulmane de l'Océan. Notons que l'école coranique du complexe islamique de Kribi compte près d'une centaine de femmes et d'enfants musulmans. Cinq enseignants sont désignés pour leur suivi. Copiant le prophète Mohamed qui a mis l'accent sur la quête du savoir qui reste indispensable à l'homme et à la femme, le directeur national des examens arabes au Cameroun a remis à l'imam Yaya, le programme du Cep arabe. Ledit programme comporte tous les modules nécessaires. Il a par ailleurs promis d'affecter à cette école coranique, un enseignant spécialisé en langue arabe. Ce dernier viendra donner un appui aux autres encadreurs. Signalons que pour cette année, le Cep arabe compte au Cameroun, 763 candidats. 72% d'entre eux sont de sexe féminin. La ville de Kribi abrite le 32e sous-centre sur l'étendue du territoire national, et est ouvert à toutes les personnes désireuses d'étudier la langue arabe.

## Pierre Bernard Nkoa

# Confirmé à son poste

Depuis le mois de janvier dernier, il assumait l'intérim au poste de directeur des Ressources financières et matérielles au ministère des Enseignements secondaires, avant d'être nommé le 25 février dernier, par un décret du Premier ministre.



Par Lorine Claudia Agnang (Stagiaire)

Pas un moment de répit pour le nouveau directeur des Ressources financières et matérielles au ministère des Enseignements Secondaires (Minesec), Pierre Bernard Nkoa. Le 12 mars dernier, il n'a même pas eu le temps de consulter les dossiers posés sur sa table. A peine un personnel quitte le bureau, l'autre fait son entrée avec cette formule à la bouche : « Bonjour, Monsieur le directeur ! ». Effectivement, Pierre Bernard Nkoa est désormais directeur. Il fait partie des cadres du service central au Minesec, nommés par décret du Premier ministre, Joseph Dion Ngute, le 25 février dernier. Et c'est le 06 mars dernier, qu'il a été installé officiellement à son poste de directeur des Ressources financières et matérielles (Drfm). Professeur des lycées d'enseignement général, Pierre Bernard Nkoa est ainsi nommé à une direction qu'il connaît par cœur. « J'assumais déjà l'intérim de ce poste depuis janvier 2019, en remplacement de Pierre Lucien Mambingo Epalle, admis à faire valoir ses droits à la retraite. De plus, je pars de sous-directeur du budget pour le poste que j'occupe actuellement. Cette sous-direction est coordonnée par la direction dont je suis le chef actuellement », explique l'heureux élu. Malgré l'intérim qu'il a assuré, sa nomination a été pour lui, une surprise : « J'étais très surpris de ma nomination, parce qu'elle était arrivée comme ça. Je me sens très content



de la confiance que la hiérarchie a voulu porter sur mon choix. Je me sens plus galvanisé, plus motivé à travailler plus. Aussi, j'ai aujourd'hui l'immense honneur d'être directeur d'administration centrale qui n'est pas donné à chacun des 80.000 personnels de [notre] ministère », poursuit-il. La Drfm dont ce digne fils de la Lékié a désormais la charge, est le poumon financier du ministère tout entier. Car, c'est lui qui veille à la préparation et à l'exécution du

budget annuel de son ministère (services centraux et déconcentrés du Minesec). La tâche qui attend donc cet homme de 48 ans est énorme. Puisqu'il coordonne désormais, quatre grandes sous-directions : la sous-direction des infrastructures, la sous-direction du budget, la sous-direction des équipements et la brigade de contrôle. Mais la confiance de sa hiérarchie surabonde. D'ailleurs, pour cette année en cours, « nous avons lancé le budget. Nous sommes en train de boucler avec bonheur, les procédures de passation des marchés, ainsi que tout ce qu'il y a comme journée du calendrier scolaire. Nous avons pu mettre de l'ordre dans l'exercice 2018 », renchérit-il. Des tâches qui se déroulent non sans difficultés : la remontée d'information. Elle se fait avec beaucoup de retard et entraîne des retards dans la prise de décision de la hiérarchie ; la mise en cohérence avec les autres administrations ; les libellés des projets ; des crédits mal orientés, etc. Ces difficultés ne font pas obstacle aux défis qu'il souhaite relever : « Permettre au Minesec de satisfaire la communauté éducative ; relever le taux d'exécution du budget d'investissement ; améliorer et consolider les acquis, en ce qui concerne le budget de formation ; réduire les délais de traitement des dossiers ; la discipline budgétaire. Pour cela, il faut que tous ceux qui travaillent en chaîne, s'approprient les textes », conclut-il.



## Traitements du Vih

# Le Cameroun pour la vigilance face au Dolutegravir

Malgré la présentation des premiers résultats des essais cliniques en cours, démontrant que, administré en traitement de première ligne, le DTG met le patient à l'abri des résistances, les autorités camerounaises s'abstiennent de l'intégrer.

 Par Adrienne Engono Moussang

**M**ardi dernier a eu lieu la présentation officielle des résultats de « l'essai randomisé sans insu de phase III comparant Dolutegravir (DTG) à Efavirinz 400 (EFV 400) en combinaison avec Ténofovir Disoproxil Fumarate (TDF) ». L'essai s'est déroulé dans le cadre du projet Namsal12313 (New Antiretroviral and Monitoring Strategies in HIV-infected Adults in Low-income Countries) qui est un ensemble de nouvelles stratégies de suivi des adultes infectés par le Vih dans les pays à faible revenu, pour un accès aux soins à prix bas. Un projet de l'Agence nationale de recherche sur le Vih/sida et les hépatites financé par Unitaid qui investit dans les nouvelles techniques de prévention, de dépistage et de traitement de l'épidémie.

Les résultats salués par l'ensemble des autorités et des spécialistes de la santé présents à la cérémonie, placée sous le patronage du ministre de la Santé publique (Minsanté) ont toutefois soulevé de nombreuses réserves. D'abord celle liée au coût du nouveau traitement: sera-t-il le même que celui des protocoles en cours d'utilisation? S'interroge le Pr Biwolé Sida, inspecteur général au Minsanté. Le Dr Jean Bosco Elat, secrétaire permanent du Comité national du Sida (Cnls), dit ne pouvoir se prononcer, étant donné que les commandes ne sont pas encore livrées et que seule la structure en charge de la gestion des stocks, la Centrale nationale d'approvisionnement en mé-



Des patients lors d'un dépistage.

dicaments et consommables médicaux essentiels (Cename) peut en avoir une idée. Pas d'inquiétude, le projet s'est intéressé au prix qui ne sera pas différent de celui de l'heure.

### Ténofovir

Mais, un autre participant, pharmacien, va s'étonner de ce que les effets indésirables semblent n'avoir pas été pris en compte dans l'étude alors que le produit a fait l'objet d'une

recommandation en Europe interdisant sa prescription aux femmes en âge de procréer ou à défaut de l'accompagner d'une méthode contraceptive. Effectivement, va reconnaître Eric Delaporte, l'un des coordinateurs de l'essai, le médicament a des effets indésirables. L'un de ces effets est la surcharge pondérale des utilisateurs de sexe masculin.

Le Minsanté, par la voix du Pr Bissek de la Cdros, a reconnu l'avantage du prix au Dolutegravir. Toutefois, elle a souhaité que toutes les informations soient rassemblées ainsi que les réserves concernant la pharmacovigilance. Elle a également suggéré qu'il ne soit proposé qu'aux femmes ménopausées, lesquelles doivent être conviées à des ateliers d'explication pour qu'elles s'engagent elles-mêmes à se traiter avec le DTG. Des personnes vivant avec le Vih (Pvvh) déplorent déjà leur marginalisation lorsqu'il faut décider sur leur sort. « Les médecins et les chercheurs

ne peuvent pas nous cacher ce qui se fait pour notre bien. Nous ne sommes pas des cobayes », a lancé au téléphone, une Pvvh ayant requis l'anonymat.

En rappel, un essai clinique avec le Ténofovir réalisé sur des filles travailleuses de sexe avait fait du bruit au Cameroun. L'étude avait été stoppée net en 2005 à cause de certains malentendus fortement décriés par des activistes. Seulement, aujourd'hui, ce médicament est l'un des plus demandés dans le traitement de l'infection à Vih.

## Dr Charles Nkouafack

# Il n'y a pas de molécule parfaite

Investigateur principal dans le projet Namsal 12313, le directeur de l'hôpital du Jour à l'Hôpital Central de Yaoundé dit la nécessité de la transition.

 Par Wamba Sop

**Quel est le but de l'étude présentée le mardi 12 mars à Yaoundé ?**

Nous avons démontré à travers cette étude que les protocoles thérapeutiques de première ligne avec le Dolutegravir (DTG) ne sont pas inférieurs à ceux avec Efavirinz 400 (EFV400). Nous proposons donc le DTG pour les traitements de première ligne et les autres en soins alternatifs pour des patients dont la charge virale est élevée ou bien si l'on garde le seuil de suppression virale prescrit par l'Organisation mondiale de la santé (Oms) qui est de 1000 copies



par millilitre de sang pour définir l'échec thérapeutique, il faudra faire un suivi virologique rapproché pour éviter les déficiences acquises. Le Dolutegravir est dans les recommandations faites par l'Oms en juillet 2018, comme proto-

cole de première ligne. Il présente une barrière génétique forte ; c'est-à-dire les personnes infectées qui le prennent ont moins de risque de développer des résistances s'ils venaient à suspendre le traitement pendant un ou deux jours, contrairement aux molécules utilisées actuellement en première ligne. Au cours de l'étude nous avons découvert d'autres risques qui ne s'étaient pas signalés avant. Par exemple les surpoids chez des sujets masculins.

**Après ces résultats, va-t-on passer à la phase de l'utilisation du Dolutegravir en première ligne au Cameroun ?**

Nous avons proposé un plan de transition qui est en cours de validation au ministère de la Santé publique. Les résultats que nous avons présentés sont ceux des travaux préliminaires sur des patients sur deux années. Ceux-ci ont encore trois ans supplémentaires de traitement. Ce qu'il faut savoir c'est qu'il n'y a pas de molécule parfaite en matière d'antirétroviraux. L'important c'est pouvoir peser le pour et le contre face à chaque produit. Les traitements au DTG coûtent moins cher que les protocoles de première ligne avec lesquels sont prises en charges les personnes infectées en ce moment.

## Visite

## Tibor Nagy est au Cameroun

Dans le pays depuis samedi dernier, le « Monsieur Afrique » de Donald Trump rencontrera le chef de l'Etat, Paul Biya, ce jour.



Par Jean De Dieu Bidias

S'appuyant sur la levée de boucliers suscitée par les propos au vitriol du secrétaire d'État adjoint aux Affaires africaines des Etats-Unis d'Amérique sur le « manque de sérieux » dont feraient preuve les autorités camerounaises dans la gestion de la crise anglophone et son appel à la libération de Maurice Kamto, beaucoup ont prédit que la visite de Tibor Peter Nagy au Cameroun serait sous haute tension. Depuis son arrivée samedi soir à Douala où le « Monsieur Afrique » de Donald Trump a été reçu par le gouverneur de la région du Littoral, Samuel Dieudonné Ivaha Diboua, aucune manifestation hostile contre sa venue n'a eu lieu, preuve que les menaces brandies par certains défenseurs zélés du régime n'ont pas été mises à exécution. Hier dimanche, l'émissaire du président américain a été sur les installations de Crelicam Taylor Guitars, une entreprise américaine qui usine l'ébène pour la fabrication des guitares. Il n'était accompagné d'aucun officiel camerounais. Juste une équipe mixte de gendarmes et policiers pour assurer sa sécurité. Ce lundi, Tibor Nagy rencontrera en matinée le ministre des Relations extérieures (Minrex), Lejeune Mbella Mbella. Il sera ensuite reçu en audience au Palais de l'unité par le président de la République, Paul Biya. Si le renforcement des liens commerciaux et la coopération économique et militaire entre le Cameroun et les Etats-Unis seront au menu des échanges, il sera davantage question de la crise anglophone et de la détérioration du climat politique global du pays. Dans une interview accordée le 04 mars dernier à certains médias internationaux, Tibor Nagy affirmait, au sujet de la crise dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, que le gouvernement camerounais, « soit il ne réalise pas la gravité



Tibor Peter Nagy accueilli à Douala par le gouverneur du Littoral.

de la situation, soit il décide de ne pas s'engager totalement dans la résolution de cette crise. C'est particulièrement frustrant, car, nous pensons qu'il y a des choses que le gouvernement pourrait faire pour faire baisser la tension ». Sur la situation du président du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc), il a déclaré : « Le gouvernement camerounais assure qu'il a été arrêté et emprisonné pour des raisons légitimes. Moi, je pense vraiment qu'il serait très sage de le libérer. Parce que, que ce soit vrai ou faux, il est perçu comme ayant été incarcéré pour ses activités politiques ; et cela est inadmissible. Ses militants et lui doivent être libérés, et nous ne passerons pas par quatre chemins pour le dire ».

## Dialogue

Malgré la réaction violente du gouvernement, qui a jugé

dans un communiqué signé du ministre de la Communication, René Emmanuel Sadi, que ces propos « trahissent une grave velléité d'immixtion à peine voilée et inadmissible, dans les affaires intérieures du Cameroun », Tibor Nagy a réitéré son propos lors d'une téléconférence à mi-parcours de sa tournée africaine. « Le dialogue national doit être absolument ouvert et illimité pour trouver une solution. Parce que, les pauvres gens du Nord-Ouest et du Sud-Ouest souffrent tellement. Nous devons donc nous concentrer sur cela et peut-être aller plus loin et envisager un forum international ». Gardera-t-il le même ton face au chef de l'Etat ?

Du reste, outre les activités en interne à l'ambassade des Etats-Unis à Yaoundé, lesquelles ne sont pas ouvertes à la presse, Tibor Nagy devrait rencontrer des représentants de l'opposition, comme cela a été le cas en République démocratique du Congo (Rdc), où il a été la semaine dernière. « Il y a une fausse conception que Washington a toujours été du côté de l'opposition... Nous, aux Etats-Unis, nous croyons en la nécessité de parler à toutes les tendances politiques. Comme nous avons eu des discussions très fructueuses avec les membres du gouvernement, j'ai aussi exprimé le besoin de pouvoir m'entretenir avec des représentants de l'opposition », a déclaré le secrétaire d'État adjoint, au terme de sa visite à Kinshasa.

Tibor Peter Nagy a été ambassadeur des Etats-Unis en Ethiopie (1999-2002) et en Guinée (1996-1999), chef de mission diplomatique adjoint au Nigeria (1993-1995), au Cameroun (1990-1993), au Togo (1987-1990), etc. Le gouvernement a donc affaire à un diplomate ayant une parfaite connaissance du Cameroun.

## Droits de l'Homme

## Le Cameroun jugé coupable de non-respect par les Etats-Unis

Le rapport de 2018 du pays de Donald Trump, dénonce aussi des irrégularités lors de la dernière élection présidentielle.



Par Jenner Onana

La Constitution et la loi interdisent les pratiques de torture et des traitements inhumains et dégradants. « Cependant, les séparatistes anglophones, les forces de sécurité d'une part et d'autres ces dernières et les éléments du Boko Haram torturent, battent et harcèlent des civils dans les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord », peut-on lire dans le rapport 2018 sur les droits de l'Homme au Cameroun, publié par les Etats-Unis. Ces atrocités commises aussi bien par les éléments de sécurité que les sécessionnistes et les terroristes du Boko Haram, selon le rapport, classent le pays de Paul Biya dans la catégorie de mauvais élèves en matière de respect des droits civiques. Le rapport produit par le pays de Donald Trump expose quelques échantillons des bavures ayant coûté la vie à des civils, rapportées par des organisations de protection des droits de l'Homme, à l'instar d'Amnesty international, International Crisis Group ou Human Rights Watch.

Pour ce qui est de la dernière Organisation non gouvernement (Ong), « des forces de sécurité auraient abattu plus



Un homme politique brutalisé par des éléments de la police.

d'une douzaine de civils dont au moins sept personnes ayant une déficience intellectuelle ou physique, lesquels avaient des difficultés à fuir ». Par ailleurs, souligne le rapport, le 25 mai dernier, les éléments de la gendarmerie, ceux de la 51e Brigade d'infanterie motorisée et le Groupement spécial d'opérations (Gso) de la police nationale, « ont tué 27 activistes anglophones à Menka-Pinyin et dans l'arrondisse-

ment de Santa », dans le Nord-Ouest. Les séparatistes sont aussi à l'origine de nombreuses exactions à Bamenda et Buea, fait savoir le rapport. « Ils ont tué plusieurs dizaines de civils considérés comme proches du régime », relève le document.

International Crisis Group, quant à lui, signale des viols répétés, « commis, selon l'Ong, par des membres de forces de sécurité ». En outre, le rapport dénonce les conditions dans les prisons. Lesquelles sont « restées pénibles et délétères du fait du surpeuplement, de l'inadéquation de l'alimentation et des soins de santé ».

Entre autres problèmes évoqués par le rapport, les arrestations arbitraires des citoyens, le règne fleuve du président de la République et l'élection du 07 octobre 2018. Les citoyens ont réélu le président de la République à la place qu'il occupe depuis 1982, souligne le rapport, avant de conclure : « cette élection a été entachée d'irrégularités. Notamment, l'intimidation des électeurs et des représentants des candidats sur les lieux de vote, l'affichage tardif des listes dans les bureaux de vote, le bourrage des urnes ».



## Affaire Mrc

## Maurice Kamto disposé à échanger avec Paul Biya

Il l'a confié à son avocat français Me Dupond Moretti, samedi dernier à la prison centrale de Yaoundé.

Par Florentin Ndatewou

« Nous avons pu voir nos clients. Parmi eux, le professeur Kamto. Il le dit ici par ma voix, qu'il est tout à fait prêt à discuter avec le président Paul Biya (...) Il dit que quelqu'un qui revendique sa victoire peut discuter avec celui qui l'a contesté (...) J'ai été ministre de Paul Biya, j'ai déjà conversé avec lui. Je souhaite pouvoir discuter avec lui, les yeux dans les yeux, et lui dire un certain nombre de choses et entendre ce qu'il a à me dire. » Me Dupond Moretti transcrit ainsi les propos tenus par Maurice Kamto, au cours d'un entretien qu'il a eu avec lui, peu avant la conférence de presse qu'il a donnée le 16 mars dernier à Yaoundé. Accompagné de son collègue Me Antoine Vey, Me Dupond Moretti a dit avoir constaté au terme de la visite dans les lieux de détention du président national du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (Mrc) et plusieurs militants de ce parti, nombre de faits. « Le premier constat c'est que trois des leaders importants de l'opposition sont détenus : le professeur Kamto bien sûr, monsieur Dzungang, et monsieur Paul Eric Kingue (...) Alors, quand on rentre dans le détail de la procédure, on se rend compte de ce qu'on reproche essentiellement aux uns et aux autres. On le leur reproche gravement au point qu'ils encourent la peine capitale. »

Des faits aux allures étranges selon l'avocat au barreau de Paris. « Il y a des gens qui ont été interpellés mais, qui n'étaient pas dans la marche, qui encourent aussi la peine de mort ; d'où le caractère saugrenu, singulier et ubuesque des poursuites. Je pense en particulier à Paul Eric Kingue ». Outre le problème de compétence du tribunal militaire de Yaoundé, il dénonce le caractère arbitraire de la détention. « Vous avez un Code de procédure pénal, il y a des textes, il y a des règles. Je suis en mesure d'affirmer à l'instant, que



Me Dupond Moretti, lors de la conférence de presse de samedi.

la garde à vue par exemple est totalement illégale, elle est totalement arbitraire », appuie Me Moretti.

S'agissant du saccage de l'ambassade de du Cameroun en France, Me Moretti dit être surpris de la rapidité avec laquelle, la justice Camerounaise accuse ses clients, alors même que les conclusions d'une enquête n'ont pas été rendues publiques. A cet effet, il dit vouloir vérifier si les autorités camerounaises ont déposé une plainte entre les mains du procureur de Paris. « J'attends la réponse parce que, le parquet de Paris, s'il est saisi par l'ambassadeur [du Cameroun], il met en branle l'action publique. Il y a des enquêteurs qui viennent, identifient les auteurs. » Or, « là, on n'a aucun nom, mais on dit le Pr Professeur Kamto est complice par instigation du saccage de l'ambassade, sans que l'on sache rien sur ce soi-disant saccage... »

Me Antoine Vey a pour sa part tenu à préciser le contexte

de leur venue. « La raison d'être de cette venue a été de pouvoir rencontrer les personnes détenues, et de pouvoir nous faire une opinion de la situation factuelle, en vue d'envisager la possibilité de recours internationaux ». Ainsi, Me Dupond Moretti et son confrère Vey, entendent saisir l'Organisation des nations unies (Onu), l'Europe et le Groupe de travail sur la détention arbitraire. Mais, cela ne se fera que si la situation ne connaît pas d'issue favorable. « On attend un peu parce qu'on se dit, il n'est pas possible qu'au fond, cette situation perdure. Ce n'est pas possible, ce n'est tout simplement pas possible. Alors, nous souhaitons rencontrer la présidence, pour évoquer cette situation complètement, franchement, clairement », a ajouté Me Moretti.

Une demande de remise en liberté sera une fois de plus déposée dans les tous prochains, si l'on s'en tient aux dires des avocats.

## Partis politiques

## Cabral Libii crée « Les Citoyens »

Cette formation politique est en voie d'être légalisée au ministère de l'Administration territoriale.

Par Jean-Christophe Ongagna

La rupture serait-elle (finalement) consommée entre le Mouvement « 11 millions de citoyens » et l'Union nationale pour l'intégration vers la solidarité (parti Univers) ? C'est du moins, toute proportion gardée, ce que laisse croire un communiqué rendu public le 15 mars dernier par le coordonnateur national dudit Mouvement, Cabral Libii. Abondamment partagé sur les réseaux sociaux, le document signé de l'ex-candidat à la présidentielle du 07 octobre dernier, indique qu'« Il est porté de la connaissance des membres du Mouvement '11 millions de citoyens', des partenaires civils et politiques et du grand public, qu'il s'est tenu le 06 mars 2019 à Yaoundé, une assemblée constitutive d'un parti politique dénommé Parti des Onze millions de citoyens, en abrégé 'Les Citoyens' ». De plus, « le dossier y afférent a été déposé dans les services du gouverneur de la région du Centre. A ce jour, ledit dossier a été examiné par les services compétents et transféré conformément à la loi, au ministre de l'Administration territoriale », peut-on lire.

En attendant la légalisation de cette jeune formation politique, celui qui est classé 3e au scrutin cité supra, invite « les Citoyens » à « poursuivre sur le terrain, la campagne de sensibilisation pour les inscriptions massives sur les listes électorales ». Cabral Libii indique également dans son communiqué que « la prospection des potentielles candidatures et les discussions de mutualisation



avec d'autres organisations civiles et politiques se poursuivent sur toute l'étendue du territoire ».

Il est à noter que la création du parti « Les Citoyens » de Cabral Libii, intervient après l'annonce faite le 03 mars dernier lors d'une émission de débat diffusée sur les antennes de Vision 4, - à l'initiative de certains membres du Mouvement « 11 millions de citoyens » -, de la mise en place de l'Organisation du mouvement patriotique (Omp), une autre formation politique issue dudit Mouvement, présidée par Bertrand Benoît Onana et ayant pour secrétaire général, Christian Nkongo. La mise en place de l'Omp, avait-on appris, intervenait au vu d'« un malaise à la base » du Mouvement. Réaffirmant à cette occasion qu'il n'existe aucun problème entre lui et Cabral Libii, le président national du parti Univers, Prosper Nkou Mvondo, avait laissé entendre que « les alliances politiques, comme les alliances dans la vie, se font et se défont, se nouent et se dénouent. Cabral Libii sera le 3e président du Cameroun, peu importe la chapelle politique ».

## Elections en 2019

## Elecam dévoile sa feuille de route

Bâtie sur sept principaux points relatifs aux échéances électorales en vue cette année, elle a été présentée le 15 mars dernier à Yaoundé.



Par Jean-Christophe Ongagna

« Consciente des défis qui nous interpellent dans un futur proche, Elections Cameroon (Elecam, Ndlr), de manière proactive, a opté pour [...] repenser nos stratégies actuelles, afin d'être mieux outillés pour les échéances électorales qui nous attendent cette année ». Sans ambages, le président du Conseil électoral de Elecam, Enow Abrams Egbe, a ainsi fixé le cap des activités de cette institution pour l'année 2019. C'était vendredi, 15 mars dernier, à l'occasion de la tenue des travaux de la première session ordinaire dudit Conseil. Il sera donc question dans cette optique, de mettre en application, un plan d'action comportant sept principaux points.

Ce sont « l'optimisation du matériel électoral, en vue de meilleurs résultats ; l'atteinte de l'objectif « 10 millions d'inscrits en 2019 » ; l'accroissement et le renforcement du taux de participation aux élections ; l'instauration d'un cadre permanent de concertation avec les autres acteurs du processus électoral à des fréquences plus rapprochées ; la consolidation de la coopération institutionnelle à travers des partenariats solides et à long terme, avec les organismes internationaux et d'autres organes de gestion des élections ; l'intensification de la formation et de la mise à niveau des capacités des membres de Elecam, ainsi que des acteurs du processus électoral ; et enfin, l'augmentation des campagnes de sensi-



Le président du Conseil électoral de Elecam, face à la presse.

bilisation, d'éducation et d'information des acteurs politiques sur le droit de participation aux élections », a énuméré Enow Abrams Egbe.

S'agissant particulièrement des deux premiers points cités supra, il y a lieu de dire que le top management de Elecam a récemment d'une part, rencontré à Berlin en Allemagne, son partenaire biométrique (Veridos, Ndlr), « afin de revoir les termes des accords passés et d'améliorer efficacement la qualité des services et des produits fournis à Elections Cameroon », indique le président du Conseil électoral de Elecam. D'autre part, ajoute Enow Abrams Egbe, pour

atteindre l'objectif décliné le 02 janvier dernier, il est nécessaire d'inclure « la jeunesse qui constitue l'électorat le plus important, et développer des mécanismes davantage inclusifs pour améliorer la participation électorale des femmes et des couches vulnérables de la population ».

Si le cap est certes donné pour cette année, le Conseil électoral de Elecam est toutefois revenu sur ce qui n'a pas marché en 2018. Ceci, en reconnaissant que « [notre] processus électoral reste encore perfectible », au vu des « difficultés » rencontrées à l'occasion des sénatoriales du 25 mars et de la présidentielle du 07 octobre. Elles renvoient entre autres, à « l'apparition persistante des doublons sur le fichier électoral, due en partie aux dysfonctionnements des kits biométriques ;

le faible taux de participation au scrutin (présidentiel en l'occurrence, Ndlr) ; la problématique du vote des déplacés internes et des réfugiés issus des régions en crise ; la timide implication des partis politiques, pourtant principaux bénéficiaires du processus électoral, avec pour corollaire, une faible représentativité dans les commissions mixtes de vote ; et enfin, l'insuffisance ou le déficit d'éducation à la démocratie des acteurs du processus électoral ». Des insuffisances à pallier cette année car, « la tâche est lourde, et le calendrier dense », a rappelé Enow Abrams Egbe.

## Iliassou Njipendi

## Nous sommes une masse non-négligeable dans le processus électoral

Acteur de la société, il revient sur la campagne d'inscription sur les listes électorales organisées par l'Association des handicapés diplômés de l'enseignement supérieur (Ahdes).



Par Guy Martial Tchinda

**Pourquoi avez-vous organisé une campagne d'inscription des personnes handicapées sur les listes électorales les 14 et 15 mars derniers à Yaoundé ?**

Notre motivation à organiser cette campagne de mobilisation des personnes handicapées en vue de leur inscription sur les listes électorales et leur accompagnement pour l'établissement des cartes d'identité ainsi que des actes de naissance émane d'un constat : la société tend à ignorer les droits des personnes handicapées. On ne les considère même pas comme des personnes à part entière pouvant contribuer à l'évolution de la société. Nous nous sommes dits, face à une telle situation, qu'il fallait que nous sensibilisions nos membres à s'inscrire sur les listes électorales et à aller voter après le retrait de leur carte.

**Quelle masse représentez-vous dans le processus électoral ?**

Si vous n'êtes pas une menace à la position du politique alors il vous ignore. Nous avons trois millions de personnes



vivant avec un handicap sur l'ensemble du territoire national et c'est une masse non-négligeable dans le processus électoral. Si ces personnes s'inscrivent et vont voter alors, les candidats, dans leur projet politique, vont essayer d'intégrer les besoins spécifiques des handicapés. Nous avons

donc décidé de sensibiliser toute cette couche au niveau de Yaoundé IV, pour ensuite nous déployer sur l'ensemble du territoire afin de les inviter à s'intéresser à la chose politique. La loi qui protège les personnes vivant avec un handicap au Cameroun prévoit en effet la participation de ces personnes au processus électoral. Elles peuvent être électeurs ou candidats comme tous les autres.

**Quand vous parlez des problèmes spécifiques aux personnes handicapées, il s'agit de quoi concrètement ?**

Les problèmes se posent à plusieurs niveaux. Au niveau scolaire par exemple, des parents demeurent pessimistes quant à la possibilité pour une personne vivant avec un handicap de fréquenter et de trouver un emploi comme tout autre citoyen. De plus, l'environnement bâti n'est pas accessible. Les marches d'escaliers sont un problème pour les handicapés moteurs lorsqu'ils souhaitent se rendre dans un bureau. Les frais de taxis coûtent plus chers pour eux que pour les autres citoyens ; etc.



## Cameroon Business Forum

# Les enjeux de la 10e édition

Les travaux qui s'ouvrent ce jour à Douala serviront à trouver des solutions au climat économique actuellement tendu et morose.



Par Blaise Djoukep

Les travaux de la 10e édition du Cameroon Business Forum (CBF) qui s'ouvrent ce lundi 18 mars sont déterminants pour l'économie camerounaise. En choisissant pour thème « *Emergence et développement de l'investissement privé au Cameroun* », le Premier ministre (Pm), Joseph Dion Ngute, semble avoir appréhendé les problèmes qui secouent le patronat et l'économie camerounaise, afin d'y apporter des solutions. Les travaux prévus à Douala porteront sur l'émergence et les défis de l'industrialisation, la question de la politique fiscale pour l'émergence du Cameroun et la stratégie d'import-export pour l'émergence. A l'issue de ces assises, une feuille de route du Doing Business 2019 sera définie.

Une plateforme qui intervient dans un environnement économique assez morose du fait de plusieurs facteurs. Il s'agit de la situation sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, d'une part, et la guerre ouverte contre Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord d'autre part. A cela, il faut ajouter l'élargissement de l'assiette

fiscale dans la loi de finances 2019, la pression fiscale pressante et répressive, entre autres. Toutes choses qui contribuent à détruire le tissu industriel camerounais, comme le relevait le président du Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam), Célestin Tawamba, le 13 décembre 2018. « *Il ressort de l'édition du 2ème trimestre du tableau de bord de l'économie du Gicam et des enquêtes effectuées auprès d'un échantillon représentatif d'une centaine de membres du Gicam, un moral en berne des chefs d'entreprises au cours du premier semestre 2018. Plus de 50% des chefs d'entreprises enregistrent un chiffre d'affaires en régression. Pour 48% d'entre eux, la situation de la trésorerie se dégrade* », indiquait-il.

Sur l'examen de la loi de finances, le patronat exprimait déjà « *de fortes inquiétudes au sujet de la hausse de la pression fiscale du fait de l'instauration de multiples autres taxes, notamment dans les secteurs brassicoles, des tabacs, et sur toutes les importations. Bien plus, s'y ajoutent d'autres mesures qui ne garantissent pas les droits des contribuables, à*

*l'instar des modalités de délivrance de l'attestation de non-redevance* », mentionne le président du Gicam.

Pour apaiser ce climat non favorable au secteur privé, le Gicam a formulé des propositions au ministre des Finances, Louis Paul Motaze. Des propositions dont le taux de réponses favorables était suffisamment évocateur. Il était, d'après le Minfi, de 71% des 83 propositions relatives à la fiscalité et 73% des 37 propositions relatives à la fiscalité de porte.

Il y a aussi comme un brin d'espoir dans la réalisation des recommandations. Il ressort du rapport de mise en œuvre des recommandations du CBF de 2017, présenté le 12 mars 2018, que sur un total de 25 recommandations couvrant neuf chantiers de réformes et adoptées, 16 ont été exécutées. Soit un taux d'exécution de 64%. A ce moment-là, six recommandations étaient en cours d'exécution (24%) tandis que deux n'avaient pas connu leur démarrage (8%) et une a été disqualifiée (4%). Les participants au CBF espèrent un meilleur résultat cette année.

## Louis Parfait Ireke Ovono

# Il y a le sempiternel problème de financements

Secrétaire général de l'Ajecam, il présente la vision globale de cette association et revient sur la conférence tenue le 14 mars dernier à Yaoundé.



Par Cyril Marcel Essissima

Présentez-nous l'Association des jeunes chefs d'entreprise et entrepreneurs du Cameroun (Ajecam).

Depuis 2010, un groupe de jeunes mus par la volonté d'entreprendre et de créer de la richesse s'est regroupé pour évoluer en synergie. Les objectifs sont globalement de promouvoir l'entrepreneuriat en général et principalement dans sa composante jeune. « *Jeunesse* » entendu comme se rapportant au promoteur de l'initiative. C'est-à-dire selon les conventions internationales, l'individu âgé de 7 à 35 ans ; mais jeune également dans l'activité. L'Ajecam se propose donc, dans tout son déploiement, d'apporter des solutions aux difficultés des jeunes chefs d'entreprises. L'association a ses démembrements sur l'ensemble du territoire. Désormais, l'Ajecam a une assise internationale, car depuis cette année, nous avons un vice-président en charge de la diaspora avec résidence à Rome. À ce jour, l'association compte environ 240 membres actifs, quasiment tous des entrepreneurs.

**Vous avez tenu une conférence le 14 mars dernier autour du thème : « Cameroun 2018-2025 : quelles opportunités pour les jeunes entrepreneurs ? » Qu'est-ce qui est envisagé ici ?**

Selon la constitution, le président de la République impulse l'activité économique du pays. Pendant les élections, il a

tenu un slogan auquel les Camerounais ont adhéré et qui nous a semblé flatteur : « *les grandes opportunités* ». Il était de bon ton que celui qui a placé le pays sous ce prisme nous donne les détails de son programme politique.

Et étant entendu que l'entrepreneur est un acteur majeur de la vie politique au Cameroun, il fallait que nous nous interrogiions au sein de l'Ajecam, en conviant nos partenaires de l'État pour nous expliquer exactement quel est le dispositif institutionnel qui accompagne ce slogan afin de lui donner une certaine consistance.

Nous sommes satisfaits après les échanges avec le ministre des petites et moyennes Entreprises, de l'Économie sociale et de l'Artisanat (Minpmeesa). Ce genre de rencontre entre en droite ligne avec les activités quotidiennes et régaliennes de l'Ajecam. Notre plan d'action pour notre mandat en cours intègre la formation et l'information de nos membres afin qu'ils s'imprègnent de l'atmosphère économique de notre pays.

**Quels sont les défis de l'entrepreneuriat jeune au Cameroun aujourd'hui ?**

Il y a le sempiternel problème du financement. Vous avez beau avoir l'idée géniale du siècle, mais s'il n'y a pas de moyens financiers pour la concrétiser, vous ne pourrez rien. Les banques demandent plus de garanties que d'initiatives. Le dernier recensement sur les entreprises dévoile par exemple que 90% des chefs d'entreprise ont un niveau scolaire élémentaire. Ce qui signifie que beaucoup de rudiments de l'entrepreneuriat leur sont étrangers. Ils ne maî-



trisent pas les mécanismes du secteur. Donc il faut former l'entrepreneur pour qu'il sorte d'une activité de subsistance pour parvenir à une activité de développement capable d'apporter une plus-value au produit intérieur brut du pays. **Comment le gouvernement vous accompagne-t-il dans vos actions ?**

Quelle que soit l'activité, l'État nous accompagne. Tout simplement parce que l'acteur sur le terrain de l'entrepreneuriat, c'est l'entrepreneur, c'est le privé, et non l'État. Celui-ci aménage simplement un cadre, régule l'activité et soutient les initiatives. Au-delà de cette sollicitude constante de l'État du Cameroun et principalement notre partenaire immédiat, le Minpmeesa, c'est un besoin incontournable.

**Dans votre plan d'action figure la construction de la « maison du jeune entrepreneur ». Où en est-on avec sa mise en place ?**

La problématique de la maison du jeune entrepreneur concerne, entre autres, la question des locaux qui constitue une des difficultés des jeunes entrepreneurs. Par exemple dans la ville de Yaoundé, le loyer dans un espace commercial est hors de prix. Et rappelons-le, il s'agit de l'entrepreneuriat jeune. Jeune dans l'idée, jeune dans l'âge, donc absence de gros moyens financiers. La maison du jeune entrepreneur est une mutualisation des forces qui permettra de disposer d'un grand bâtiment pouvant abriter autant d'entreprises que possible. Il s'agit de domicilier nos membres et de faciliter la location. C'est vrai que nous le faisons déjà, car notre siège abrite beaucoup de nos membres, même si ça ne s'appelle pas « maison de l'entrepreneur ». Toujours est-il que nous nous proposons de construire un bâtiment assez imposant pour ce faire. Quant aux financements, ils viendront, des cotisations de nos membres et de nos activités en interne, de nos partenaires et puis des subventions de l'État. Il faut juste monter un projet, donner les garanties nécessaires et surtout être convaincant.

**Gilbert Ewehmeh**

# Changer les mentalités des entrepreneurs

*Promoteur de Startup'Nkap (www.startupnkap.finance), il s'exprime sur cette plateforme de financement des startups.*



Par Arnaud Kuipo

**Pouvez-vous nous présenter la plateforme Startup'Nkap ?**

Startup'Nkap est une plateforme d'innovation pour le financement en Afrique. Elle a été mise sur pied par l'Organisation non gouvernementale Yes Cameroon avec ses partenaires. On a toute une équipe technique qui travaille sur la plateforme. Cette plateforme vise vraiment le financement et autres. A travers cette plateforme, nous connectons les startupper aux financiers. La diaspora également peut jouer son rôle dans la mise à disposition des financements.

**Comment fonctionne la plateforme ?**

Les startupper se dirigent vers notre plateforme à l'adresse [www.startupnkap.finance](http://www.startupnkap.finance) où ils vont renseigner leurs données. Nous visons les startups innovantes qui ont un business model attractif. Si on trouve un bon business model innovant, on peut décider de la levée de fonds. On contacte les business angels, ces pourvoyeurs de fonds qui n'attendent rien en retour. Ou alors on met la startup en connexion avec un investisseur intéressé qui peut financer ou être actionnaire. Nous travaillons beaucoup plus avec les plateformes en ligne comme Twitter pour la recherche des financements. On peut aussi faire les levées des fonds sur Facebook. Cette plateforme, Startup'Nkap, est d'ailleurs le résultat des travaux de la première édition du forum international qui s'est tenue l'an dernier. L'une des plus

grandes recommandations était justement sa mise sur pied.

**Que pouvons-nous comprendre du forum international sur le crowdfunding et le business angel qui s'est tenu les 14 et 15 mars derniers à Yaoundé ?**

Il s'agit d'une initiative de Yes Cameroon une fois de plus. Nous voulons changer les mentalités des entrepreneurs, des milliardaires au Cameroun et en Afrique. Prenons le cas du multimilliardaire Tony Elumelum au Nigeria. Il finance chaque année, via sa fondation, 1000 startups et entrepreneurs. C'est un modèle que nos milliardaires ici au Cameroun peuvent copier. Ce forum ambitionne donc la promotion des systèmes innovants de financement. Pour cette deuxième édition, nous avons bénéficié du soutien de l'ambassade d'Israël au Cameroun, du ministère des Petites et



moyennes Entreprises, de l'Economie sociale et de l'Artisanat, ainsi que de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique.

**Ernestine Matjabo**

## Porteuse de solution dans le digital learning

*Grâce à son application Eko, la jeune de 29 ans offre des formations dans divers domaines, tels qu'en management et en langues.*



Par Arnaud Kuipo

« Eko est une plateforme d'apprentissage en ligne qui permet à tout Camerounais de se former [...] peu importe sa localisation ». Ces mots sont de Ernestine Matjabo. La fondatrice de Eko les prononce le 13 mars dernier à Yaoundé, à l'occasion du lancement officiel de cette plateforme. La liste des formations intègre, entre autres, le management, des langues locales (comme le duala) et étrangères (comme le mandarin) et le droit. Selon Ernestine M. le secteur agricole sera bientôt dans le répertoire.

« En tant qu'entrepreneure je me suis rendue compte que j'avais beaucoup de lacunes, et je n'arrivais pas à avancer dans mes différents projets ici au Cameroun [...]. Je faisais souvent confiance à des développeurs qui n'arrivaient pas forcément à produire exactement ce que je voulais », se sou-

vient cette jeune de 29 ans. Quant à l'idée de cette solution dans le monde du digital learning, elle a commencé vraiment à prendre forme l'année dernière d'après Ernestine M. C'est d'ailleurs elle qui s'occupe des aspects technique et business.

En outre, plusieurs « personnes m'ont dit "c'est encore une "Benguiste" (qui vient de France) avec ses projets ; en plus c'est une femme ; elle ne va pas réussir ; c'est une rêveuse" », relève-t-elle. Néanmoins, il y en a qui ont cru à ce projet et accompagnent cette camerounaise qui a fait ses études en France. Ernestine Matjabo est d'ailleurs présentée comme « une dame de fer ». Ceci est de Me Hilaire Fodjo dont le cabinet contribue à la réussite de Eko. Quant à la réussite, Ernestine Matjabo souligne qu'elle sera effective quand 1000 Camerounais utiliseront cette plateforme.





## Blick Bassy

# Il est urgent de raconter notre histoire selon notre perspective

*Quelques jours seulement après sa sortie, « 1958 », le quatrième album de l'artiste camerounais, est plébiscité aussi bien par la critique musicale que par le public. Après avoir vogué de pays en pays pour étaler son art, Blick Bassy effectue un retour aux sources et rend hommage, en chansons, à l'un des plus grands héros indépendantistes camerounais, Um Nyobè. Un devoir de mémoire qui lui paraît impératif pour une vraie libération.*

 Par Lucien Bodo

**Vous venez de sortir votre quatrième album au titre assez particulier. Pourquoi l'avoir appelé « 1958 » ?**  
« 1958 » est un hommage à Um Nyobè ; d'où le titre, qui rappelle l'année de sa mort, tué par l'armée française. C'est aussi l'occasion pour moi de rendre un hommage officiel et populaire à ce combattant des droits humains et à ses camarades de lutte tels que Ouandié, Osende Afana, Moumié...

**Une création musicale entièrement consacrée à Um Nyobe. Pour quelle raison ?**

Lorsque l'on voit ce qui se passe dans notre pays aujourd'hui, et dans d'autres pays africains, on peut se rendre compte de manière évidente que nous avons raté au moins une étape essentielle, celle de la reconnexion avec nous-mêmes, et donc avec notre histoire, nos valeurs ; mais également que nous nous efforçons à bâtir nos nations sur une structure étrangère n'ayant aucun lien avec notre écosystème. Structure qui nous a été imposée et qui définit, sans notre consentement, les différents modèles économique, éducatif, politique, culturel, et qui ne correspond en rien avec nos besoins et nos perspectives d'émancipation. Cela m'a alors paru évident d'aller chercher auprès de ceux-là qui ont donné leur vie pour une indépendance totale de notre pays.

**L'album compte 11 titres. Est-il réellement possible de parler de Um Nyobè en seulement 11 chansons ?**

Je pense qu'on peut parler de Um Nyobè même en une chanson car la symbolique parle d'elle-même. Un hommage peut se faire à travers un tableau, une sculpture, une ou plusieurs chansons.... Mon intention est surtout d'attirer l'attention sur ce personnage crucial de notre histoire, car je pense que nous ne le connaissons pas assez et qu'il est important de célébrer ce brillant camerounais, au delà de sa lutte pour notre souveraineté et pour les valeurs uni-



verselles.

**Certains observateurs estiment que l'histoire de la colonisation, ainsi que le rôle joué par la France au Cameroun, ne sont pas assez enseignés aux Camerounais. Etes-vous du même avis ?**

Absolument. Car, la majeure partie de nos fournitures scolaires étaient encore importées il n'y a pas longtemps. Il est urgent de raconter notre histoire, de la préhistoire à nos jours, selon notre perspective et pas à travers celle des autres. Le story-telling est un élément essentiel pour la construction des imaginaires d'une nation.

**Dans le titre « Woñi », vous semblez défendre l'idée selon laquelle l'opresseur, le colonisateur est encore présent. N'est-ce pas un peu forcer sur les traits que de le dire ?**

Non, pas du tout. J'aime à dire que nous n'avons pas encore de pays et qu'il faudra un jour qu'on décide enfin d'en avoir un. Parlons des faits. Nos modèles économique, politique, culturel, social et éducatif ont ils été mis en place par nous ? Les grandes vacances par exemple qui correspondent à l'été en France doivent-ils avoir lieu au même moment, lorsque chez nous c'est la période de la grande saison des pluies ? Le nom de notre pays a été donné par d'autres, nos frontières également construites par d'autres. Avons-nous été consultés pour ça ? Le modèle de développement correspond-il à notre vision et définition du déve-

loppement ?

Sans compter le fait que nous obéissons aux structures telles que le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du Commerce, l'Organisation mondiale de la santé, qui sont toutes des structures pensées sans notre consultation et certainement à l'avantage de ceux qui les ont mises en place. Celui qui rédige le contrat protège d'abord ses intérêts. Rappelons qu'on a tué Um Nyobè et ses camarades car ils n'acceptaient par l'indépendance partielle, et voulaient l'indépendance totale. Ça veut donc tout dire.

**Avec « 1958 », accepteriez-vous que l'on vous qualifie d'artiste « engagé » ou encore d'artiste « contestataire » ?**

Je pense que nous sommes tous engagés d'une façon ou d'une autre, car notre action, ou notre inaction, agit sur la gestion de la cité. Mon engagement est peut-être conscient, d'où la nuance.

**Puisque cet album parle essentiellement d'un héros camerounais, Blick Bassy en fera-t-il la promotion au Cameroun, à travers, par exemple, un concert ?**

Oui, j'aimerais beaucoup. Ces dernières années, je n'ai pas arrêté de parcourir le monde, de partager ma culture camerounaise avec les communautés de toute la planète. Il est urgent que je revienne le faire dans l'espace où je me suis construit, dans ma première communauté.

## Football féminin

## Canon accroche Amazone Fap

La promue a tenu l'expérimentée en échec (1-1) en ouverture de saison samedi dernier à Yaoundé.

 Par Désiré Domo

Après une première mi-temps quasiment ennuyeuse avec un jeu tactiquement brouillon de part et d'autre, Amazone Fap Fc de Yaoundé trouve la faille et débloque le compteur à la 63e mn sur la pelouse du Stade annexe n°1 de Yaoundé. Le but porte l'estampille de Ghislaine Nkou (1-0).

Tout part d'une longue touche de Balbine Bibi tout près de la ligne médiane. Le cuir est convenablement réceptionné par Ghislaine Ntolo. Sans tarder, le milieu de terrain des « amazones » longe la surface de Canon Football Filles de Yaoundé puis, elle effectue une transversale en direction de sa coéquipière Ghislaine Nkou. Un crochet, une frappe et le milieu de couloir gauche loge le ballon au fond des filets des buts gardés par Marlyse Thérèse Biloa.

Malgré ce léger avantage sur le score d'Ysis Sonkeng et



Canon football filles Yaoundé.

ses coéquipières, les protégées d'Athanase Nuemba Oloa ne prennent pas peur. Bien au contraire, l'entrée en jeu de la pépite Monique Ngo Ngock commence à inquiéter la défense d'Amazone Fap Fc chapeautée par la Lionne indomptable Augustine Ejangue Siliki. La nouvelle entrante va presque prendre possession de tous les ballons, cherchant par la même occasion à humilier la médaillée de bronze à

la dernière Coupe d'Afrique des nations de football féminin(Can).

Elle réussit tout de même à faire encaisser un carton jaune à Augustine Ejangue Siliki. Peu après, à la 71e mn, la virevoltante attaquante du club de Nkolindongo contribue à l'égalisation de son équipe. En effet, elle effectue un centre de la gauche vers la droite. La balle est déviée de la tête par Monela Nnanga Ebolo, qui à son tour met le cuir sur l'aire de jeu puis, administre une frappe molle qui achève tout de même sa course dans les buts d (1-1).

En fin de rencontre, les « amazones » monopolisent quasiment le ballon. Mais le champion en titre de la 2e division tient le coup jusqu'au coup de sifflet final. Trois ans après, Canon Football Filles signe son retour en première division de fort belle manière.

#### Les autres résultats de la 1ère journée

As Green City # Social 0-0  
Eclair # Panthère 1-0  
Awa # Louves 1-1

As Diamaré # Maranatha 2-0  
Renaissance # Caiman 0-0

## Fenassco A 2018

## Des athlètes et encadreur suspendus

 Par Désiré Domo

Les finales nationales du sport scolaire (Fenassco) ligue A 2018 jouent les prolongations. Dans un document signé de Samuel Mandeng (président de la Fenassco) le 15 mars dernier, plusieurs responsables et athlètes ayant pris part à la 20e édition de cette compétition l'an dernier à Ngaoundéré sont épinglés pour moult raisons. C'était au terme d'un conseil de discipline.

La décision concerne 16 athlètes en course dans cinq disciplines sportives à savoir : le handball, le tennis de table, le basketball, le football et l'athlétisme. La majorité de ces compétiteurs sont originaires de la région du Sud (7 :16). L'Ouest du pays arrive en deuxième position avec 6 cas. Tandis que le Centre, l'Est et le Littoral occupent la troisième place avec un athlète chacun. Tous les 16 sportifs sont radiés des Jeux Fenassco ligue A.

Dans le tableau des encadreur, l'on dénombre neuf cas d'indiscipline répartis en quatre disciplines (l'Athlétisme, le handball, le tennis de table et le basketball). Trois faits leur sont reprochés dans cette note. Il s'agit de l'insubordination, de la négligence sur l'identité des athlètes et des injures. Une fois de plus, la région du Sud est en tête de classement avec trois cas sur les neuf. Les autres régions (Extrême-Nord, Ouest, Centre, Littoral, Est, Nord) bouclent la boucle avec chacune un cas. Toutefois, la sanction in-



Fenassco Ligue A 2018. Le Minsep recevant le bouquet de fleurs.

fligée à ces derniers n'est pas irrévocable. Ils reçoivent pour certains un blâme accompagné d'une lettre d'excuse et pour d'autres une suspension à l'édition 2019 ; La troisième et dernière catégorie concerne les coordonnateurs techniques et les secrétaires généraux. Quatre personnalités sont au total épinglées. Ils sont issus des régions de l'Ouest et du Sud. Les motifs sont la négligence sur l'identité des athlètes et la légèreté dans le traitement et la tenue des documents administratifs. Ils s'en tirent avec un blâme pour une des leurs et de la suspension pour l'édition 2019 pour les autres.

Il faut rappeler que cette compétition avait été entachée de beaucoup d'irrégularités à l'instar des manquements au niveau de la restauration et l'hébergement des athlètes.

## Fecafoot

## Des experts Fifa forment au système de transfert

 Par Dimitri Mbenga

Un séminaire de formation à l'attention des clubs sur l'utilisation du système de transferts domestiques visant à contrôler les mouvements des joueurs

dans les championnats locaux s'est tenu les 13 et 14 mars dernier au siège de la Fédération camerounaise de football. Ladite formation était animée par des experts de la Fédération internationale de football association. Constat fait, l'entre-deux saisons au Cameroun est souvent marqué par des mouvements de joueurs entre clubs locaux et c'est ce moment qui précède souvent l'ouverture du processus d'établissement des licences par la Fecafoot qui tient lieu de marché de transferts. Un espace non régulé, objet de transactions obscures entre clubs dont le contrôle échappe encore à la Fédération laquelle est pourtant souvent appelée à la table de conciliation des conflits.

C'est fort de ceci que l'instance faitière du football national a initié une révolution du marché des transferts nationaux en sollicitant de la Fifa, un séminaire de formation à l'attention des clubs de ligue 1 et 2, de quelques centres de formation sur l'utilisation du système de régulation des transferts domestiques.





## Chantiers Can à Garoua

# Bello Bouba recadre Ngoh Ngoh

Réagissant à la correspondance du secrétaire général à la présidence qui instruit des avances exceptionnelles à Prime Potomac, le ministre du tourisme, maître d'ouvrage a plutôt confié le paiement de ces décomptes au gouverneur de la région du Nord.

 Par Dimitri Mebenga

« Régie exceptionnelle et demande d'avances exceptionnelles pour l'entreprise Prime Potomac », ainsi s'articule l'objet de la correspondance datant du 11 mars dernier signée du secrétaire général à la présidence de la République, Ferdinand Ngoh Ngoh au ministre d'Etat en charge du Tourisme, par ailleurs maître d'ouvrage des hôtels en réhabilitation et en construction à Garoua. Dans cette lettre, l'on peut lire « la présidence de la République a marqué son accord, pour l'application de l'intégralité des mesures préconisées dans l'achèvement des travaux de gros œuvre dont l'entreprise Prime Potomac a en charge notamment la mise en œuvre de la régie exceptionnelle pour les travaux restants, l'octroi à ladite entreprise d'avances exceptionnelles de 826 millions sept cents soixante quinze cents vingt dix francs Cfa pour l'hôtel de 100 chambres et quatre cents soixante treize millions huit cent sept mille neuf soixante quinze francs Cfa ».

L'on remarque que Ferdinand Ngoh Ngoh parle de « prési-



Ferdinand Ngoh Ngoh et Bello Bouba.

dence de la République » qui a donné son accord, terme vague qui n'engage la responsabilité d'aucune personnalité, pourtant lors de l'attribution des marchés de gré à gré en procédure d'urgence, il était bien mentionné sur les documents signés par Ferdinand Ngoh Ngoh sur « instruction du président de la République ».

Le diable se cachant dans les détails, Bello Bouba a pris

les précautions en désignant une équipe chargée de la mise en œuvre de ces régies présidée par le gouverneur de la région du Nord pour la bonne exécution des travaux d'achèvement des gros œuvres des hôtels la Benoué et de 100 chambres. Le maître d'ouvrage (Bello Bouba) propose dans sa réponse à Ngoh Ngoh du 13 mars que les « avances exceptionnelles autorisées soient domiciliées à la trésorerie de Garoua et que le gouverneur du Nord à qui il a délégué ses pouvoirs soit l'ordonnateur des décaissements en faveur des différents destinataires (entreprises, fournisseurs, sous-traitants) conformément aux délais

des décomptes à établir.

« Les membres de l'équipe technique basée à Garoua suivront au quotidien l'exécution des travaux qu'ils certifieront pour le visa du gouverneur, les mémoires, attachements et décomptes préparés par les acteurs desdits projets et le chef de service des marchés régionaux », conclut le ministre d'Etat en charge du Tourisme et Loisirs.

## Can 2019

# La participation du Cameroun en péril

La Fédération de football des Comores qui reproche à la Caf et à la Fifa de ne pas appliquer les textes, menace de saisir les tribunaux ordinaires égyptiens.

 Par Dimitri Mebenga

« Sans l'intervention de la part de la Fifa d'ici au lundi 18 mars 2019 à midi, la Fédération de football des Comores sera contrainte de se tourner vers les tribunaux ordinaires égyptiens. Les tribunaux ordinaires égyptiens compétents en raison du siège de la Caf et du lieu de l'organisation de la Can 2019 deviennent désormais seuls susceptibles de prévenir un déni de justice », Prévient la Fédération de football des Comores à la Fédération



Au banc des accusés.

internationale de football association (Fifa) via une correspondance adressé à son secrétaire général, Fatma Samoura en date du 15 mars 2019.

Pour la Fédération Comorienne, il s'agit d'un litige dont la Fifa est informée car la FfC a voulu contester devant le Tribunal arbitral du sport (Tas) la décision de la Confédération africaine de football (Caf) d'enfreindre le règlement de la Coupe d'Afrique des nations (Can) en refusant de suspendre l'équipe (Cameroun nldr) de la Fédération à laquelle avait été retirée l'organisation de l'édition 2019.

Il s'est avéré depuis que le Tas a refusé à la FfC le bénéfice de la gratuité des procédures alors que cette gratuité est expressément prévue par l'article R5 du règlement du Tas dans les cas d'appels contre des décisions des Fédérations internationales dans le cadre d'affaires disciplinaires.

De plus, le motif retenu par le Tas pour refuser à la FfC le bénéfice de la gratuité de la procédure est « inexplicable-

ment formaliste », explique la FfC en renchérissant que « le Tas a considéré qu'un litige portant, comme c'est le cas d'espèce sur le refus de la Caf de prononcer une sanction disciplinaire n'était rendu dans le cadre d'une affaire disciplinaire ».

Selon la Fédération Comorienne, la Caf a également réagi à la lettre de la FfC en écrivant elle-même au Tas pour signifier qu'elle refusait de payer sa propre part de l'avance des frais, alors même qu'elle en a les moyens financiers et qu'elle admet payer d'habitude des frais demandés par le Tas. Cela impose à la FfC de payer elle-même la part de l'avance des frais dus par la Caf, ce qu'elle n'est pas en mesure de faire.

Et de conclure, « en refusant de respecter les exigences du règlement Tas, alors que ses propres statuts imposent le recours à cette juridiction, la Caf viole son obligation de se conformer de bonne foi à ses règlements ».

## Volleyball

La candidature du Cameroun a été retenue pour prendre part à la première édition de la World Tour de snow volleyball. Elle se tiendra du 28 mars au 7 avril prochains en Autriche. L'équipe qui fera le déplacement est constituée de quatre joueurs : trois évoluant en Europe et un au Cameroun.

## Champion's League

Les combinaisons des quarts de finale de la Champion's League 2018/2019 sont connues. L'Ajax Amsterdam affrontera la Juventus. Liverpool croisera le fer avec le Fc Porto. Tottenham défiera Manchester City. Barcelone hérite de Manchester United. Le vainqueur du premier duel croisera celui du 2e en demi-finales. Idem pour le victorieux du troisième choc qui sera au coude à coude avec le gagnant de la quatrième rencontre.

### Ligue 1 Résultats de la 9e journée

**Poule A**  
Apejes # Coton 1-1  
New Stars # Avion 2-2  
Colombe # Tkc 0-1  
PWD # Dragon 1-0

**Poule B**  
Feutcheu # Astres 2-1  
Fovu # Ums 0-2  
Yosa # Stade Renard 1-0  
Unisport # Eding 0-0

### Ligue 2 Résultats de la 9e journée

**Poule A**  
Fap # As Etoa Meki 3-0  
As Matelots # Dynamo 1-0  
Canon # Bang Bullet 0-1

**Poule B**  
Racing # Ofta 0-0  
Yafoot # Bamboutos 0-0  
Renaissance # Leopard 1-1  
Lion Blessé # Aigle 2-1





## Découvrez les forfaits MTN Go Plans+, adaptés à votre style de vie !

Avec plus de flexibilité et toujours autant de simplicité, les nouveaux forfaits **MTN Go Plans+** s'adaptent encore plus à vos besoins et préférences. Selon que vous préférez appeler plus ou surfer plus, les nouveaux forfaits tout-en-un **MTN Go Plans+** vous donnent le choix avec **Talk+** ou **Surf+**.

Appels + Internet + SMS + Numéros magiques + TV sur mobile gratuite, accessibles via un seul code.



A vous de jouer !

*everywhere you go*

**Tapez \*123\*21#**

